



Les nouvelles de Marie-Derome

1 octobre 2020

Édition spéciale:

Plan d'urgence

en cas de retour en confinement

Mets de la couleur dans ta matière grise

Lors de l'annonce de son plan de la rentrée 2020 en juin dernier, le MEQ a transmis aux différents centres de services scolaires l'obligation de se doter d'un protocole d'urgence. Chaque école doit faire de même. Ce protocole doit permettre à chaque établissement de passer en mode d'enseignement à distance à l'intérieur de 24 heures.

L'intention de ce bulletin d'informations spécial portant sur la Covid-19 est donc de **vous soutenir dans l'éventualité d'un confinement total ou partiel des élèves.**

Présentement nous n'avons pas de cas de COVID à l'école, mais nous devons nous préparer à cette éventualité. Votre collaboration est très importante dans cette démarche.

Cordialement,

Marie-Claude Bergeron

Directrice



Que se passera-t-il s'il y a un cas positif dans la classe de mon enfant?

- Dès que la direction en sera informée par la Direction de la Santé Publique, elle procédera au confinement de la classe.
- Les parents seront rejoints sans délai afin que les enfants retournent à la maison. Ils seront en confinement 14 jours. **L'école demeurera ouverte.**
- Les élèves du groupe-classe partiront avec tous les effets scolaires et technologiques nécessaires à la poursuite de leurs apprentissages en mode virtuel.
- En collaboration avec la Santé publique et le CSSDHR, l'analyse des personnes qui ont été contact modéré et étroit sera faite (service de garde, transport scolaire). Les personnes devant être confinées le seront pour une période de 14 jours.
- Une lettre d'informations sera envoyée la journée même aux parents des enfants de la même classe.
- Une lettre d'informations sera envoyée aux parents des enfants des bulles stables de l'enfant concerné (par exemple le service de garde).
- La journée même, une lettre d'informations sera envoyée à tous les parents de l'école et à l'ensemble du personnel.
- Il y aura désinfection des surfaces, du mobilier et des locaux fréquentés par l'enfant positif à la COVID.
- La direction vous informera des moyens de communication que les membres du personnel et elle utiliseront en cas de confinement total ou partiel.

Comment se préparer à l'école virtuelle en cas de confinement total ou partiel

- À moins d'indication contraire, l'enseignant titulaire de votre enfant a fait coller dans l'agenda de votre enfant ou à fait transcrire l'adresse courriel et le mot de passe de votre enfant. Comme un confinement pourrait survenir du jour au lendemain, il serait grandement utile que vous preniez une photo de cette adresse courriel et du mot de passe.
- Tenter de se connecter au compte de messagerie de votre enfant au moins une fois sur Office.com. Vous pourrez visionner les différents tutoriels disponibles pour vous à cet effet. Ils se trouvent en pièce jointe dans le présent courriel.
- Depuis le début de l'année, tous les enseignants vous ont envoyé minimalement un courriel. Assurez-vous d'en avoir reçu un.
- Les enseignants, sauf pour les petits, enverront un courriel à leurs élèves. Assurez-vous que votre enfant a bien reçu un courriel de son enseignant.
- À partir de vos appareils électroniques actuels, pratiquez-vous à utiliser la plate-forme TEAMS.
- Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez TEAMS gratuitement en ligne.
- Ce vendredi, nous vous ferons parvenir un formulaire de consentement à l'utilisation de la plateforme TEAMS. Merci de le compléter et de le retourner le plus rapidement possible.

Capsule TEAMS

Si vous ne l'avez pas encore visionné, voici un tutoriel intéressant. Voici le lien:

https://www.youtube.com/watch?v=0_SJBreigW4&feature=youtu.be

Distribution des effets scolaires et des outils technologiques

Pour la distribution des effets scolaires, toujours si nous devons passer à l'école virtuelle en cas de confinement partiel (plus d'un groupe) ou total, vous recevrez une convocation par courriel. Vous devrez venir en voiture. Les effets scolaires de vos enfants seront placés dans le coffre.